

12 juillet 2018

SERVICES DE L'AUTOMOBILE ET DE LA MOBILITÉ : UNE ANNÉE 2017 EXCEPTIONNELLE POUR L'ANFA, TOUJOURS AU SERVICE DES JEUNES, DES SALARIÉS ET DES ENTREPRISES

« L'ANFA, créée en 1952, a fêté en 2017 ses 65 ans. En cette année hautement symbolique, l'ANFA a démontré qu'elle était plus que jamais en capacité de s'adapter et d'innover pour proposer aux entreprises, aux salariés et aux jeunes les services les plus adaptés à leurs besoins. Tout ceci est réalisé en gardant intact le lien quotidien avec les évolutions techniques, économiques et sociétales. L'ANFA, l'OPCA résolument 100% PROFESSION » (Virginie de Pierrepont, Présidente de l'ANFA).

- **L'accompagnement des jeunes, des salariés et des entreprises est renforcé grâce à des ressources en hausse, témoin de la relation de confiance établie entre l'ANFA et ses adhérents.**

Avec une année d'avance sur ses objectifs budgétaires, la collecte a dépassé pour la première fois la barre symbolique des 250 M€, pour un **budget total s'établissant à 285 M€** (progression de 11,8 % par rapport à 2016 - 242 M€).

La collecte au titre des **contributions légales obligatoires** atteint 68,1 M€ (2,3 M€ de plus qu'en 2016). La collecte au titre des **versements volontaires d'entreprises** atteint 46,9 M€ (+ 31 % par rapport à 2016), elle témoigne de l'effort de formation réalisé par les entreprises de la branche mais également de la plus-value perçue par les adhérents quant aux services proposés par l'ANFA. La collecte au titre de la **contribution conventionnelle volontaire de branche** atteint 34,7 M€ (progression de 1,1 M€ en un an).

Sur le plan des **contributions collectées au titre de la formation initiale**, la taxe d'apprentissage dépasse les 52 M€, une progression qui rappelle l'attachement des entreprises à leur branche et à l'apprentissage.

- **La formation des jeunes poursuit sa croissance avec 35 000 jeunes en alternance dont 23 500 apprentis et 3 500 nouveaux contrats de professionnalisation spécifiques aux métiers des services de l'automobile.**

Avec **près de 58 000 jeunes en formation**, les effectifs dans les domaines spécifiques à la branche enregistrent, à la rentrée 2017, une progression de 4 %, et de 9 % pour les alternants. La branche est ainsi l'une des plus engagées dans la formation des jeunes. **L'insertion professionnelle** progresse également et atteint 69 % pour les apprentis et jusqu'à 88 % pour les certificats de qualification professionnelle (CQP) de la branche.

L'information et l'orientation des jeunes vers les métiers et formations alternées ont également été renforcées par **l'installation durable de la Semaine des services de l'automobile et de la mobilité**, dont la deuxième édition nationale a rassemblé 50 000 visiteurs (+ 75 % par rapport à 2016).

L'ANFA a accompagné 400 établissements et a fêté en 2017 les 25 ans du réseau des CFA Pilotes. « Ce réseau compte 43 membres formant la moitié des apprentis de la branche et porte l'excellence de la formation souhaitée par les partenaires sociaux. » (Bertrand Mazeau, Vice-Président de l'ANFA). Parmi eux, 31 CFA partenaires ont été équipés, dans le cadre de la première phase du **Plan de transition énergétique**, de véhicules électriques et hybrides nécessaires à la formation des jeunes, pour un montant de 1,4 M€. 1039 jeunes inscrits en CQP ont suivi les enseignements relatifs au diagnostic et à l'intervention sur ces véhicules.

- **Le 30 000ème CQP de la branche a été délivré en 2017.** L'ANFA poursuit par ailleurs sa mission d'actualisation de l'offre présente au sein du Répertoire national des qualifications des services de l'automobile (RNQSA), rénove les certifications de branche, participe à l'évolution des titres à finalité professionnelle et les diplômes, et accompagne la mise en œuvre des formations de l'enseignement supérieur.

12 juillet 2018

- **L'investissement des entreprises pour le développement des compétences de leurs salariés s'inscrit dans une même trajectoire de progression.**

126 000 stagiaires ont été formés et **10 000 formations certifiantes** ont été effectuées au titre du compte personnel de formation ou des périodes de professionnalisation.

L'axe GPEC du plan **Compétences Emplois 2016-2018**, visant le développement de l'emploi et des compétences des salariés, a permis à l'ANFA d'établir 280 diagnostics et d'accompagner 211 entreprises pour un montant de 2,9 M€.

L'innovation marque la fin d'année 2017, avec le lancement de la phase opérationnelle du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) « **Digitalisation des services de l'automobile** ». Ce programme, labélisé par les pouvoirs publics, vise à accompagner la branche sur l'arrivée des nouvelles technologies dans l'univers de la vente et de la maintenance automobile. Neuf entreprises des services de l'automobile, six industriels et équipementiers et neuf établissements de formation sont partenaires de l'ANFA pour accélérer la transition numérique des services de l'automobile et de la mobilité, par la formation et la certification.

Lire le [rapport d'activité 2017 de l'ANFA](#)

Chiffres clés 2017

Ressources :

Collecte au titre de l'OPCA : 178 M€ (162 M€ en 2016)

Collecte au titre de la taxe d'apprentissage : 52,4 M€ (49,8 M€ en 2016)

Collecte au titre de la taxe fiscale : 30,6 M€ (30,9 M€ en 2016)

Total des ressources au service de la politique de branche en incluant les partenariats financiers : 284,7 M€ (259,9 M€ en 2016)

Formation des jeunes :

58 400 jeunes en formation dans les métiers spécifiques de la branche

- 31 400 lycéens

- 27 000 alternants

S'ajoutent les alternants préparant des métiers transverses, ce qui porte à **35 000 le nombre de jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.**

- **8,7 % des effectifs salariés de la branche sont en alternance** (contre 3,5 % toutes branches confondues)

- accompagnement des établissements pour un montant de 67,4 M€

- perfectionnement de 2340 formateurs et enseignants.

Formation continue :

Plus de **126 000 actions de formation continue** financées pour un montant total de **93,8 M€** :

- 40 980 stagiaires issus d'entreprises de moins de 11 salariés pour 28,2 M€

- 24 184 stagiaires issus d'entreprises de 11 à moins de 50 salariés pour 19,8 M€

- 30 617 stagiaires issus d'entreprises de 50 à moins de 300 salariés pour 23,8 M€

- 30 240 stagiaires issus d'entreprises de plus de 300 salariés pour 22 M€

Démarches certifiantes et qualifiantes :

- 5 222 nouveaux contrats de professionnalisation

- 832 tuteurs et maîtres d'apprentissage formés pour un montant de 273 K€

- 5 676 CPF financés pour un montant de 19 M€

- 3 462 périodes de professionnalisation financées pour un montant de 2,7 M€

- 495 préparations opérationnelles à l'emploi (POE) pour un montant de 906 K€

- 554 contrats de sécurisation professionnelle pour un montant de 1,7 M€

À PROPOS DE L'ANFA WWW.ANFA-AUTO.FR

L'ANFA est l'organisme mandaté par les partenaires sociaux pour mettre en œuvre la politique nationale de formation de la Branche des Services de l'Automobile, par le développement et l'harmonisation de l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, initiale et continue, tant au niveau national qu'au niveau régional. L'ANFA compte 10 délégations régionales offrant un service de proximité.